



Scouts Canada

Liste des consignes de sécurité

À être rempli par l'animateur responsable de toute section faisant une demande pour une activité de camping ou une sortie selon les politiques du conseil national et provincial.

Directions : cocher chaque boîte au fur et à mesure que les conditions sont remplies, signer au bas de cette demande et la remettre au comité de groupe pour approbation. La liste de vérification et la demande pour une activité de camping ou de plein air, lorsque approuvées par le comité de groupe, sont envoyées au conseil supérieur prochain.

Premiers soins/Urgence

- Présence d'au moins un adulte possédant un certificat de premiers soins et une trousse appropriée pour la sortie.
- Un plan d'urgence incluant un système de communication et un plan d'action.
- Une étude et une évaluation du niveau de risques associés à la sortie.
- Les directions pour le médecin le plus près ou la clinique la plus proche.
- Un Certificat de santé de Scouts Canada pour chaque participant.
- L'accès à une source d'eau potable ou le matériel nécessaire pour la purification de l'eau.
- La marche à suivre quant à la production d'un rapport ou d'une déclaration d'accident ou d'incident

Planification et programme

- Les règlements, politiques et procédures de Scouts Canada sont respectés
- Les activités correspondent aux besoins et sont en fonction de l'âge des jeunes qui participent à l'activité.
- Les lois gouvernementales et les règlements du conseil local sont respectés.
- La région où l'on se rendra a été inspectée ou des recherches ont été effectuées pour vérifier que l'endroit est convenable.
- Des plans ont été prévus pour l'hygiène personnelle lors de la sortie.
- Des menus équilibrés tenant compte des allergies sont prévus.
- Tout le matériel est en bon état et est adéquat pour la sortie.
- Des mesures appropriées pour l'intimité sont prévues pour le camping ou les sorties de groupes mixtes.

Communication

- Le comité de groupe a été avisé de l'activité et il approuve cette activité.
- Les formulaires Scouts Canada de Consentement du parent ou tuteur pour chaque jeune qui participent sont facilement accessibles.

Note : Le plan d'un camp ou d'une sortie inclut : le trajet, l'horaire, la destination, la liste des participants, la description de l'activité, une carte et les directions pour localiser le groupe. Le tout remis au comité de groupe ainsi qu'au conseil supérieur suivant.

Formation

- Au moins un adulte possède les compétences et la formation nécessaires pour la sortie.
- Les jeunes ont reçu une formation et une préparation adéquates pour la sortie.

Signature de l'animateur responsable : _____ date _____ No de permis de camp _____